



Melun, le 26 AVR. 2018

LE PRÉSIDENT

Dossier suivi par Julie GIRARD  
Tél. : 01 64 14 70 74  
julie.girard@departement77.fr  
Nos réf. : DGAA/./D18-005345-DADT  
Vos réf. : MJV/PG/18-318

Monsieur Pascal GOUHOURY  
Président  
Communauté d'agglomération du Pays de  
Fontainebleau  
44 Rue du Château

77 300 FONTAINEBLEAU

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Germain-sur-Ecole

Monsieur le Président, *Cher Pascal*

Suite à votre courrier du 4 avril 2018 notifiant le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint Germain-sur-Ecole, j'ai l'honneur de vous informer qu'après examen du dossier, il n'appelle pas d'observations de la part du Département sur ses domaines de compétence.

A l'issue de la procédure, je vous remercie de bien vouloir transmettre au Département un dossier de PLU approuvé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Bien amicalement*

Jean-Louis THIERIOT  
Président du conseil départemental

Copie à Madame Christiane WALTER – Maire de Saint Germain-sur-Ecole